|  |  |
| --- | --- |
|  *6* MOTSPour vous, professionnelles en soins de Montérégie-Ouest |  |
|  |  |

Volume 1 / Numéro 1

|  |
| --- |
| Fête estivaleLe 21 juin dernier avait lieu, à l’arena de St-Timothée, notre fête estivale visant à reconnaître la contribution de chacune des membres à la vie syndicale.Buffet, breuvages et animation étaient offerts par votre syndicat et chacune des participantes a pu repartir à la maison avec une plante qu’elle a pu voir s’épannouir tout au long de l’été.Merci aux organisatrices : Véronike Duranleau-Turgon, Isabelle Vallée et Catherine Allatt.   |
|  |
|  |

[Cliquez ici pour ajouter une légende]

# MOT d’information syndicale

L’équipe de rédaction est heureuse de vous présenter, enfin, un premier numéro de votre bulletin d’information. Nous tenterons, au fil des parutions, de vous tenir informés des grands dossier en cours dans nos relations avec votre employeur. Des éditoriaux, des invitations, des mises à jours de dossiers, tout ce qui est susceptible de vous intéresser pourront se retrouver dans le bulletin qui sera publié périodiquement, le fréquence étant variable.

N’hésitez pas à communiquer avec l’équipe de rédaction pour leur soumettre des sujets qui vous intéressent.

# MOT Éditorial

JE M’APPELLE ÉMILIE

Vous vous rappeler sans doute l’histoire d’Émilie, elle a fait la une dans les médias sociaux récemment. Elle dénonçait entre autre, son quotidien surchargé, son désespoir de faire toutes ses tâches et interpellait le ministre de son manquement à la soutenir.
Mais cette histoire aurait pu s’intitulé ‘’ Je m’appelle Julie’’, ou encore ‘’ Je m’appelle Jean Pierre’’. Nous toutes, dans notre quotidien, peinons à suffire à la tâche. Nous constatons les dérapés du système de santé. Ainsi Jean Pierre, de par son histoire, en tant qu’équipe volante, rotation jour/ Nuit, infirmière auxiliaire aurait très bien pu décrire sa réalité. Jamais au même endroit de travail, quart de travail changé aux deux semaines. Il aurait pu dire qu’hier, il était en chirurgie mais aujourd’hui, on a mis une autre infirmière auxiliaire équipe volante en chirurgie mais lui, il est allé travailler au CLSC. Bravo pour la continuité de soins !!
***Saviez-vous que nous avons plus de 650 postes équipes volantes au CISSSMO !!***
Mais il constate qu’à chaque jour, une collègue infirmière auxiliaire équipe volante elle aussi, travaille à ce centre d’activité. Pourquoi, ne pas stabiliser en poste !! Bravo pour la continuité de soins !!
Il aurait pu dénoncer sa situation en tant que professionnelles en soins mais il ne l’a pas fait. Combien sommes-nous à trouver que le système actuel ne répond pas, tant au besoin de nos patients, qu’à notre vision d’excellence des soins dont la continuité des soins, que nous prodiguons à chaque jour?
Combien de Stéphanie, Julie, Ariane, Pierre, auraient pu tenir le même discours?
Je m’appelle « **professionnelles en soins du CISSS Montérégie Ouest »** et je ne permettrai pas que les conditions de travail se détériorent!

## **Mot de la présidente**

Depuis plusieurs mois, les négociations pour le renouvellement de votre convention collective locale se déroulent dans le CISSSMO. Ces négociations servent, entre autres, à harmoniser et à uniformiser les sept différentes conventions locales des défunts CSSS à la suite des mégas fusions du ministre Gaétan Barrette.
Le comité de négociation a accéléré ses rencontres avec les représentants de l’employeur, dans le but d’avoir une entente négociée et satisfaisante pour les professionnelles en soins du CISSS MO. L’amélioration de nos conditions de travail est un enjeu collectif majeur pour assurer la réussite des autres discussions à venir.
Parallèlement, s’ajoutent d’autres discussions pour la mise en œuvre de la lettre d’entente no 6. Par cette lettre d’entente, le nombre de postes à temps complet doit être rehaussé significativement pour les professionnelles en soins. Ces travaux viennent à peine de débuter. Des rencontres aux deux semaines nous permettront d’évaluer, sur chaque quart de travail, dans chacun des centres d’activité, les besoins réels de présences professionnelles en soins. Nos objectifs : stabiliser les équipes des soins tout en rehaussant le nombre de poste à temps complets. Vous serez sollicités pour décider de quelle façon nous y parviendrons car **vous détenez le pouvoir d’en décider.** Vos représentantes syndicales sont votre voix auprès de l’employeur.
Enfin, le projet ratio/professionnelles en soins à l’unité de chirurgie de l’hôpital du Suroit est débuté depuis le 22 mai. Le comité travaille actuellement à dresser le portrait complet de l’unité afin de déterminer les besoins réels en termes de ratio sécuritaire. Un projet FIQ d’envergure pour stabiliser les équipes de soins durant toute la durée du projet pour les 6 mois à venir, mais aussi pour assurer cette stabilité après la fin du projet pour que cela devienne **LA** norme de pratique. Nous sommes heureux de faire partie de ces projets. 17 projets sont en cours actuellement au Québec dans différentes régions administratives. La surcharge de travail que nous vivons toutes doit cesser. C’est ainsi que nous assurerons une relève dans notre domaine de pratique, que nous améliorerons la qualité des soins que nous tentons toutes de donner à nos patients, que nous diminuerons l’exode de nos professionnelles en soins qui quittent la profession, faute de qualité de vie au travail. Les postes à temps complet deviendront plus attractifs et endigueront le fléau des heures de temps supplémentaire obligatoires.
Votre équipe syndicale travaille à poser les jalons nécessaires pour faire en sorte que toutes ces actions syndicales portent fruits.
**Mais vous demeurez les seules à pouvoir en décider via les assemblées générales** **Vous êtes les 2200 membres à discuter avec l’employeur par l’entremise de vos représentantes syndicales et l’employeur doit le ressentir**
Francine Savoie
Présidente

# mOT DE VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE

Votre syndicat, une structure démocratique et représentative
UN AN D’HISTOIRE
Vous avez voté une structure syndicale qui vous représente. En effet, votre équipe est constituée de représentantes issues de vos missions de travail, soit l’hébergement, l’hôpital et le CLSC. Votre équipe syndicale a également des représentantes issues de vos défunts CSSS, et connait votre réalité régionale. Enfin, votre équipe syndicale est constituée des 3 regroupements de titres d’emploi. Quoi de mieux pour connaître vos réalités et les défendre.
Vous avez également voté une structure démocratique. Ce n’est pas l’équipe syndicale qui décide. Elle vous propose des pistes de solutions en tenant comptes des constats et des problèmes collectifs rencontrés. C’est à l’assemblée générale que revient le droit de modifier, proposer de nouvelles pistes de solutions, d’accepter ou de rejeter celles présentées. L’assemblée générale peut questionner, argumenter, amener de nouveaux constats, bref, l’assemblée générale est décisionnelle. Alors, lorsque vos représentantes retournent discuter avec l’employeur, c’est fortes d’une décision prise par l’assemblée générale qu’elles le font. Fortes de ses 2200 membres et de leur voix.
Nos assemblées se déroulent sur plusieurs sites à la fois, en Visio conférence pour ainsi contrer les défis du territoire. Elles se déroulent à trois heures différentes pour permettent à toutes les membres travaillant sur les quarts de jour-soir et nuit de pouvoir se prononcer. Le défi : rejoindre les membres pour les informer de ses rencontres. Les médias sociaux sont une alternative intéressante
Nous avons un site Facebook, abonnez-vous <https://www.facebook.com/fiqspsmo> Nous avons un site WEB, consultez le <http://www.fiqsante.qc.ca/monteregie-ouest/> Nous continuons à rechercher des moyens de communication efficaces afin de bien vous représenter.
Faite que votre pouvoir d’assemblée générale soit utilisé au maximum.

Nous contacter

**FIQ-SPS Montérégie-Ouest**

300-5100 Boulevard Hébert, Salaberry-de-Valleyfield

(450) 322-6392

vp.comite@fiqspsmo.com

<http://www.fiqsante.qc.ca/monteregie-ouest/>

<https://www.facebook.com/fiqspsmo/>

Équipe JR : 450-699-2425 #4110

Équipe Suroit : 450-373-4818 #201-202

Équipe HSL : 450-829-2321 #244

Équipe Vaudreuil : 450-322-6392 #102

Équipe réadaptation : 450-322-6392 #107

# MOT saviez-vous que ?

* L’employeur est à modifier l’application du traitement de la travailleuse enceinte dans le cadre du retrait préventif. Dans les dernières années, les retraits préventifs survenaient autour de la 24° à 26° semaine. Alors, elle se voyait souvent retournée à la maison.

Selon l’employeur, il doit modifier cette pratique en raison de la pénurie de personnel.

Tant que l’employeur respecte les critères du programme de maternité sans danger, il est dans son droit.

Malgré ceci, nous vous encourageons à déclarer rapidement votre situation de grossesse afin de ne pas mettre votre maternité en danger. Pour toute question, communiquez avec votre équipe locale.

* L’entente de rehaussement conclue ce printemps avec l’employeur vient à échéance à la mi-octobre, succès ou fiasco ? Vous pourrez donc bientôt modifier vos disponibilités selon vos préférences.
* Vous pouvez refuser un TSO lorsque vous considérez ne pas être apte à poursuivre le travail de manière sécuritaire, vous êtes la seule personne apte à faire cette évaluation. En fait, ceci est une obligation déontologique de vos ordres respectifs : vous devez vous abstenir de donner des soins si votre niveau de vigilance est tel qu’il met à risque les usagers que vous soignez. Vous devez signifier ceci verbalement à votre gestionnaire et lui laisser une marge de manœuvre pour procéder à votre remplacement.

# MOT ÉVÉNEMENTS/mobilisation

* Une tournée est en cours en intersyndicale dans toutes vos régions, surveillez les babillards et les camions de bouffe de rue.
* Une prochaine assemblée syndicale se tiendra en octobre (10 et 11), surveillez les babillards, le facebook syndical et vos courriels, **vos conditions de travail seront en débat** soyez informés et faites-vous entendre. Le nombre de participants actifs sera notre force de négociation auprès de l’employeur.